

*A l'attention de la commission particulière du débat public  
Projet de ligne à grande vitesse Poitiers-limoges  
Jean-Maurice Fayemendi*

Surpris, pour ne pas dire plus, par les réactions et les prises de positions de certains des participants aux différentes réunions publiques, je me permets de vous adresser cette modeste contribution.

Il est évident qu'une liaison ferroviaire à grande vitesse avec Paris représente depuis longtemps un enjeu vital pour compléter le désenclavement du Limousin et le mettre à égalité avec les autres régions françaises.

Après avoir eu une liaison enviable avec « le Capitole », usée progressivement par les projets technologiques développés sur d'autres lieux du territoire, il est apparu nécessaire aux élus locaux, dès la fin des années 1980, d'améliorer en rapidité, donc en temps, cette liaison Paris-Limoges.

Naturellement, pour certains, une solution s'imposait : rejoindre au niveau de Poitiers le TGV atlantique. Des idées nouvelles ont alors germé et l'on connaît la suite...

Avec Limoges principale ville du centre-ouest entre Nantes et Bordeaux, le Limousin possède une capitale à partir de laquelle tous les aménagements sont possibles, offrant, en outre, la possibilité de développement du réseau régional.

Les tergiversations, quant au tracé qu'empruntera cette ligne à grande vitesse, ont assez duré, il est urgent qu'une décision intervienne rapidement pour ne pas accumuler de retard supplémentaire.

C'est pour ces raisons que je suis favorable au seul choix qui s'impose, tant pour sa rapidité d'exécution, qu'en terme d'économie qu'il représente : à savoir la ligne à grande vitesse Limoges-Poitiers dans son option centrale, mettant respectivement Limoges et Brive à 2 heures et 2h50 de Paris.

Par ailleurs, lors de la réunion du 1<sup>er</sup> septembre, j'ai trouvé anormal que des usagers de l'Indre, desservis depuis Châteauroux, ou du nord de la Creuse, qui n'utilisent pratiquement plus la gare de La Souterraine au profit également de Châteauroux, viennent perturber ce projet afin de pénaliser les villes de Limoges et de Brive en les maintenant dans le statu quo.

J'espère qu'à l'issue de cette concertation le bon sens l'emportera.

Contribution de :

Jean-Maurice Fayemendi